

DYPA

Dynamiques patrimoine et culture

APPEL À CANDIDATURES EURIAS 2016-2017

EURIAS (European Institutes for Advanced Study Fellowship Programme) est un programme de mobilité internationale qui propose des résidences de recherche de 10 mois dans 16 instituts d'études avancées : Berlin, Bologne, Bruxelles, Budapest, Cambridge, Delmenhorst, Freiburg, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Marseille, Paris, Uppsala, Vienne, Wassenaar et Zürich.

Les instituts d'études avancées offrent à des chercheurs de haut niveau la possibilité de travailler en toute indépendance. Ils bénéficient des meilleures conditions de recherche et de l'environnement stimulant d'une communauté scientifique internationale et pluridisciplinaire de premier plan.

Public concerné

Les résidences sont **principalement allouées aux candidats issus des sciences de l'homme et de la société**, mais sont également ouvertes aux sciences exactes et aux sciences du vivant dès lors que les recherches ne requièrent pas de travail en laboratoire

et qu'elles engagent un dialogue avec les sciences humaines et sociales. Les candidats indiquent jusqu'à trois structures d'accueil possibles en dehors de leur pays de nationalité ou de résidence.

Le programme est **ouvert à toutes les nationalités ; aux chercheurs prometteurs en début de carrière comme aux plus reconnus.**

Critères

Le programme étant extrêmement compétitif, les candidats doivent soumettre un projet de recherche solide et innovant, démontrer leur capacité à dépasser les spécialisations disciplinaires et témoigner d'une implication internationale et de publications importantes.

Pour l'année académique 2014-2015, EURIAS offre **43 résidences de recherche** (21 chercheurs juniors et 22 chercheurs seniors).

Allocations

Les Instituts sont convenus de dispositions communes, incluant une allocation de 26,000 € pour un junior et 38,000 € pour un senior, la mise à disposition d'un logement (ou une prime de mobilité), un budget de recherche, ainsi que la prise en charge du voyage.

Modalités de candidatures

Les candidatures sont exclusivement soumises en ligne sur le site www.eurias-fp.eu. Vous y trouverez des informations détaillées quant au contenu des candidatures, les critères d'éligibilité, la procédure de sélection.

Procédure de sélection

Évaluation scientifique par deux experts internationaux
Présélection par le Comité scientifique international d'EURIAS
Sélection par les Conseils scientifiques des instituts
Publication des résultats : janvier 2016

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > Informations sur le programme
- > Informations sur les IEA et les conditions de résidence

Contacts :

Merci de bien vouloir informer la DREDVal, sous couvert du Vice-Président, de votre candidature, au plus tard une semaine avant la

clôture via direction.recherche@uvsq.fr

Laboratoires CHCSC et DYPAC

Hélène Veillard

helene.veillard@uvsq.fr